

# JOURNAL OFFICIEL



**DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉBATS PARLEMENTAIRES**  
**ASSEMBLÉE NATIONALE**

**CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958**

**8<sup>e</sup> Législature**

**PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1987-1988**

**(12<sup>e</sup> SÉANCE)**

**COMPTE RENDU INTÉGRAL**

**5<sup>e</sup> séance du vendredi 9 octobre 1987**

## SOMMAIRE

### PRÉSIDENCE DE M. CLAUDE LABBÉ

**1. Lutte contre le trafic et l'usage de stupéfiants.** -  
Vote sur un projet de loi adopté par le Sénat (p. 4193).

*Rappel au règlement* (p. 4193)

MM. Bruno Gollnisch, le président.

*Vote sur le projet de loi* (p. 4193)

Adoption par scrutin, par un seul vote, de l'article 1<sup>er</sup> ; de l'amendement n° 2 portant article additionnel après l'article 1<sup>er</sup> ; des articles 2, 3 et 4 ; de l'article 4 *bis* dans la rédaction de l'amendement n° 4 ; de l'amendement n° 5 portant article additionnel après l'article 4 *bis* ; de l'article 5 modifié par l'amendement n° 6 ; de l'amendement

n° 7 portant article additionnel après l'article 5 ; de l'article 6 ; des amendements n°s 32 et 55 supprimant l'intitulé avant l'article 7 ; de l'article 7 dans la rédaction de l'amendement n° 33 ; de l'article 8 ; de l'amendement n° 34 supprimant l'intitulé avant l'article 9 ; de l'amendement n° 9 supprimant l'article 9 ; de l'article 10 modifié par les amendements n°s 10 et 73 ; de l'amendement n° 74 portant article additionnel après l'article 10 ; de l'article 11 modifié par l'amendement n° 35 ; de l'amendement n° 12 modifiant le titre du projet de loi ; et de l'ensemble du projet de loi.

**2. Dépôt d'un rapport d'information** (p. 4194).

**3. Ordre du jour** (p. 4194).

# COMPTE RENDU INTEGRAL

## PRÉSIDENCE DE M. CLAUDE LABBÉ,

vice-président

La séance est ouverte le samedi 10 octobre 1987, à sept heures quarante-cinq.

**M. le président.** La séance est ouverte.

1

### LUTTE CONTRE LE TRAFIC ET L'USAGE DE STUPÉFIANTS

#### Vote sur projet de loi adopté par le Sénat

**M. le président.** L'ordre du jour appelle le vote sur le projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à la création d'un institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies, relatif à la lutte contre le trafic et l'usage de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal (nos 834, 943).

Au cours de la dernière séance, ce vote a été reporté en application de l'article 61, alinéa 3, du règlement.

#### Rappel au règlement

**M. Bruno Gollnisch.** Je demande la parole pour un rappel au règlement.

**M. le président.** La parole est à M. Bruno Gollnisch, pour un rappel au règlement.

**M. Bruno Gollnisch.** Monsieur le président, ce débat a été marqué par de nombreuses violations de la Constitution et du règlement de l'Assemblée. Je les rappellerai brièvement :

Violation de l'article 39 de la Constitution qui prévoit que les projets de loi doivent être délibérés en conseil des ministres. Or nous savons tous que le Gouvernement a greffé un deuxième projet de loi sans aucun rapport avec le premier à l'occasion du débat qui vient d'avoir lieu.

Violation de l'article 42, alinéa 2, de la Constitution, qui prévoit qu'une assemblée délibère du texte qui lui est transmis par l'autre assemblée, lorsqu'elle est saisie en deuxième rang. Or nous savons tous que le Sénat n'a pas eu l'occasion de débattre des projets de modification des lois sur la presse qui ont été soumis par le Gouvernement au cours de la présente discussion.

Violation de l'article 43, alinéa 1, sur l'examen préalable de tels textes en commission.

J'en viens aux articles de notre règlement qui ont également été violés : article 62, qui prévoit que le vote est personnel ; article 52, alinéa 3, sur la nécessaire vérification par les secrétaires du bureau des délégations ; article 92, qui a fait l'objet d'un véritable détournement de procédure concernant la recevabilité financière d'un amendement particulièrement motivé déposé par notre collègue Bachelot ; enfin et surtout, article 98, alinéa 5, relatif à la recevabilité des amendements et qui précise très clairement que les amendements ne sont recevables que lorsqu'ils s'appliquent au texte qu'ils visent.

Compte tenu de ces multiples violations, de l'inutilité manifeste de nos rappels au règlement tendant à faire en sorte que celui-ci et la Constitution soient respectés, notre groupe, prenant également en compte la vacuité du projet gouvernemental qui prétend pallier l'inapplication pendant dix-sept ans d'un texte de loi en nous en faisant voter un autre qui ne sera pas plus appliqué que le premier et dénonçant cette mascarade, cette parodie de démocratie, ne prendra pas part au vote.

**Mme Hélène Trautmann.** Vous reculez !

**M. Bruno Gollnisch.** J'ajoute qu'en tant que secrétaires du Bureau de l'Assemblée mon collègue Bachelot et moi-même nous réservons de contester la validité de la procédure suivie par les moyens légaux et constitutionnels qui demeurent en notre possession.

**M. le président.** Monsieur Gollnisch, je prends acte de votre déclaration. Je crois que les incidents de cette nuit méritent effectivement une réflexion et que le Bureau devrait se pencher sur la manière dont les débats, si je puis dire, se sont déroulés.

J'observe pour ma part, pour l'avoir utilisée d'ailleurs comme chacun d'entre nous, que la procédure du quorum est absolument désuète. Elle ne fait que retarder les débats sans pour autant permettre à l'opposition, dont les droits sont sacrés, de s'expliquer vraiment sur le fond.

Ce point aussi vaut qu'on y réfléchisse.

Je rappelle qu'à la demande du Gouvernement et en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution, je mets aux voix par un seul vote : l'article 1<sup>er</sup> ; l'amendement n° 2 portant article additionnel après l'article 1<sup>er</sup> ; les articles 2, 3 et 4 ; l'article 4 bis dans la rédaction de l'amendement n° 4 ; l'amendement n° 5 portant article additionnel après l'article 4 bis ; l'article 5 modifié par l'amendement n° 6 ; l'amendement n° 7 portant article additionnel après l'article 5 ; l'article 6 ; les amendements n° 32 et 55 supprimant l'intitulé avant l'article 7 ; l'article 7 dans la rédaction de l'amendement n° 33 ; l'article 8 ; l'amendement n° 34 supprimant l'intitulé avant l'article 9 ; l'amendement n° 9 supprimant l'article 9 ; l'article 10 modifié par les amendements n° 10 et 73 ; l'amendement n° 74 portant article additionnel après l'article 10 ; l'article 11 modifié par l'amendement n° 35 ; l'amendement n° 12 modifiant le titre du projet de loi et l'ensemble du projet de loi.

Je suis saisi par le Gouvernement et par le groupe Front National (R.N.) d'une demande de scrutin public.

Le scrutin va être annoncé dans le Palais.

**M. le président.** Je prie M<sup>mes</sup> et MM. les députés de bien vouloir regagner leur place.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au scrutin.)

**M. le président.** Personne ne demande plus à voter ?

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin :

Nombre de votants .....	539
Nombre de suffrages exprimés .....	290
Majorité absolue .....	146
Pour l'adoption .....	290
Contre .....	0

L'Assemblée nationale a adopté.

2

**DÉPÔT D'UN RAPPORT D'INFORMATION**

**M. le président.** J'ai reçu de M. Jacques Dominati un rapport d'information déposé, en application de l'article 145 du règlement, par la commission de la production et des échanges, sur l'enjeu touristique (actes du colloque des 6 et 7 octobre 1987).

Le rapport d'information sera imprimé sous le numéro 968 et distribué.

3

**ORDRE DU JOUR**

**M. le président.** Mardi 13 octobre 1987, à seize heures, première séance publique :

Discussion générale du projet de loi de finances pour 1988, n° 941 (rapport n° 960 de M. Robert-André Vivien, rapporteur général, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

A vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Fixation de l'ordre du jour ;

Suite de l'ordre du jour de la première séance.

La séance est levée.

*(La séance est levée à sept heures cinquante-cinq.)*

*Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,*

LOUIS JEAN

**BUREAU D'UNE COMMISSION**

M. Jacques Toubon a donné sa démission de président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

**ASSEMBLÉE CONSULTATIVE  
DU CONSEIL DE L'EUROPE**

(1 siège de représentant suppléant à pourvoir)

Candidature présentée par le groupe U.D.F. : M. Pierre Montastruc.

Cette candidature est affichée et la nomination prend effet dès la publication au *Journal officiel* du 10 octobre 1987.

M. Pierre Montastruc exercera son mandat jusqu'au renouvellement de l'Assemblée nationale.

**QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT**

*Voirie (routes)*

284. - 10 octobre 1987. - **M. Pierre Pascallon** expose à **M. le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports** que la France se situe au cœur de l'Europe des Douze, et qu'à l'approche du grand marché unique européen de 1992 les régions françaises doivent s'ouvrir sur l'Europe. Cet objectif passe par la nécessité de développer, d'améliorer le réseau national routier. La route joue, en effet, un rôle de premier plan dans notre système de transports et dans l'ensemble de notre économie : 90 p. 100 des voyageurs circulent par la route, 50 p. 100 des marchandises. Le trafic routier est en constante progression, soit plus 6,2 p. 100 en 1986. Il faut, hélas ! insister sur l'adaptation de notre réseau routier national aux besoins de notre économie et aux futures ambitions européennes : 7 000 kilomètres de routes non renforcées sont interdits à la circulation normale des poids lourds en hiver ; plus de 5 000 kilomètres sont saturés en rase campagne ; les encombrements s'accroissent très rapidement en zone urbaine, notamment en Ile-de-France où le volume des bouchons augmente de 15 p. 100 par an ; la desserte de nos ports est insuffisante et nuit à leur compétitivité. En outre, on sait que l'essentiel du trafic routier européen se fait hors de France, sur un axe Scandinavie-Italie et ce phénomène aura tendance à se renforcer lors de la réalisation des grands projets : Trans-Europe Motorway, liaison Rhin-Main-Danube, etc. Une politique de modernisation de notre réseau routier est donc plus qu'impérative. Dans son rapport du 13 avril 1987, le C.I.A.T. (comité interministériel d'aménagement du territoire), sur proposition du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, a décidé d'engager un très important programme d'infrastructures routières, comportant principalement l'extension du réseau autoroutier national (ouverture de 1 500 kilomètres d'autoroutes à péages), la réalisation de voies rapides en Ile-de-France, l'aménagement des routes nationales traversant les régions du centre de la France. Un des objectifs prioritaires adoptés par le C.I.A.T. est le désenclavement du Massif central. Mais une grande oubliée demeure dans ce vaste programme d'envergure nationale : il s'agit de la liaison Clermont-Ferrand - Limoges. Certes, de nombreux travaux ont été menés ces dernières années sur cet axe tout à fait prioritaire si l'on veut conforter l'entité Massif central. Mais cette voie n'est pas encore à jour à la hauteur des liaisons qu'il serait souhaitable d'établir entre les deux capitales régionales du centre de la France. Il lui demande donc s'il ne lui paraît pas nécessaire de faire de cette liaison Clermont-Ferrand - Limoges une route à deux fois deux voies afin de favoriser le développement économique des deux régions, l'Auvergne et le Limousin, et d'éviter que la région d'Auvergne - par suite de son désenclavement vers la vallée du Rhône - ne devienne seulement que l'arrière-pays de la puissante région Rhône-Alpes.

# ANNEXE AU PROCES-VERBAL

## de la 5<sup>e</sup> séance

### du vendredi 9 octobre 1987

#### SCRUTIN (N° 769)

sur l'ensemble du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la lutte contre le trafic et l'usage de stupéfiants, modifié par les amendements proposés ou acceptés par le Gouvernement (première lecture) (vote bloqué).

Nombre de votants ..... 539  
 Nombre des suffrages exprimés ..... 290  
 Majorité absolue ..... 146

Pour l'adoption ..... 290  
 Contre ..... 0

L'Assemblée nationale a adopté.

#### ANALYSE DU SCRUTIN

##### Groupe socialiste (214) :

Abstentions volontaires : 213.

Non-votant : 1. - M. Jacques Badet.

##### Groupe R.P.R. (158) :

Pour : 154.

Non-votants : 4. - MM. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, Pierre-Rémy Houssin, Michel Renard et Jean Vallex.

##### Groupe U.D.F. (131) :

Pour : 131.

##### Groupe Front national (R.N.) (33) :

Non-votants : 33.

##### Groupe communiste (35) :

Abstentions volontaires : 35.

##### Non-inscrits (6) :

Pour : 5. - MM. Daniel Bernardet, Yvon Briant, Bruno Chauvierre et André Thien Ah Koon.

Abstention volontaire : 1. - M. Robert Borrel.

#### Ont voté pour

MM. Abelin (Jean-Pierre) Allard (Jean) Alphonéry (Edmond) André (René) Auberge (Philippe) Aubert (Emmanuel) Aubert (François d') Audinot (Gautier) Bachelet (Pierre) Barthe (Claude) Barbier (Gilbert) Bardet (Jean) Barnier (Michel) Barre (Raymond) Barrot (Jacques) Baudis (Pierre) Baumel (Jacques) Bayard (Henri) Bayrou (François) Beaujean (Henri) Beaumont (René) Bécam (Marc) Bechter (Jean-Pierre) Bégault (Jean) Béguet (René)	Benoit (René) Benouville (Pierre de) Bernard (Michel) Bernardet (Daniel) Bernard-Reymond (Pierre) Besson (Jean) Bichet (Jacques) Bigeard (Marcel) Birraux (Claude) Blanc (Jacques) Bleuler (Pierre) Blot (Yvan) Blum (Roland) Mme Boisseau (Marie-Thérèse) Bollengier-Stragier (Georges) Bonhomme (Jean) Borotra (Franck) Bourg-Broc (Bruno) Bousquet (Jean) Mme Boutin (Christine) Bouvard (Loïc)	Bouvet (Henri) Branger (Jean-Guy) Brial (Benjamin) Briane (Jean) Briant (Yvon) Brocard (Jean) Brochard (Albert) Bruné (Paulin) Bussereau (Dominique) Cabal (Christian) Caro (Jean-Marie) Carré (Antoine) Cassabel (Jean-Pierre) Cavallé (Jean-Charles) Cazalet (Robert) César (Gérard) Chamougon (Edouard) Chantelat (Pierre) Charbonnel (Jean) Charité (Jean-Paul) Charles (Serge) Charroppin (Jean) Charton (Jacques) Chasseguet (Gérard)
--	--	--

Chastagnol (Alain) Chauvierre (Bruno) Chollet (Paul) Chometon (Georges) Claisse (Pierre) Clément (Pascal) Cointat (Michel) Colin (Daniel) Colombier (Georges) Corrèze (Roger) Couanau (René) Couepel (Sébastien) Cousin (Bertrand) Couturier (Roger) Couve (Jean-Michel) Couveinhes (René) Cozan (Jean-Yves) Cuq (Henri) Daillet (Jean-Marie) Dalbos (Jean-Claude) Debré (Bernard) Debré (Jean-Louis) Debré (Michel) Dehaine (Arthur) Delalande (Jean-Pierre) Delatre (Georges) Delatre (Francis) Delevoye (Jean-Paul) Delfosse (Georges) Delmar (Pierre) Demange (Jean-Marie) Demuyne (Christian) Deniau (Jean-François) Deniau (Xavier) Deprez (Charles) Deprez (Léonce) Dermaux (Stéphane) Desanis (Jean) Devedjian (Patrick) Dhinnin (Claude) Diebold (Jean) Diméglio (Willy) Dominati (Jacques) Dousset (Maurice) Drut (Guy) Dubernard (Jean-Michel) Dugoin (Xavier) Durand (Adrien) Durieux (Bruno) Durr (André) Ehrmann (Charles) Falala (Jean) Fanton (André) Farran (Jacques) Féron (Jacques) Ferrand (Jean-Michel) Ferrari (Gratien) Fèvre (Charles) Fillon (François) Fossé (Roger) Foyer (Jean) Fréville (Yves) Fritch (Edouard) Fuchs (Jean-Paul) Gally (Robert) Gantier (Gilbert) Gastines (Henri de) Gaudin (Jean-Claude) Gaulle (Jean de) Geng (Francis) Gengenwin (Germain) Ghyzel (Michel)	Giscard d'Estaing (Valéry) Goasdouff (Jean-Louis) Godefroy (Pierre) Godfrain (Jacques) Gonelle (Michel) Corse (Georges) Gougy (Jean) Goulet (Daniel) Grignon (Gérard) Griotteray (Alain) Grussenmeyer (François) Guéna (Yves) Guichard (Olivier) Guichon (Lucien) Haby (René) Hamaid (Michel) Hannoun (Michel) Mme d'Harcourt (Florence) Hardy (Francis) Hart (Joël) Hersant (Jacques) Hersant (Robert) Mme Hubert (Elisabeth) Hunault (Xavier) Hyst (Jean-Jacques) Jacob (Lucien) Jacquat (Denis) Jacquemin (Michel) Jacquot (Alain) Jean-Baptiste (Henry) Jeandon (Maurice) Jegou (Jean-Jacques) Julia (Didier) Kasperet (Gabriel) Kergueris (Aimé) Kiffer (Jean) Klifa (Joseph) Koehl (Emile) Kuster (Gérard) Labbé (Claude) Lacarin (Jacques) Lachenaud (Jean-Philippe) Lafleur (Jacques) Lamant (Jean-Claude) Lamassoure (Alain) Lauga (Louis) Legendre (Jacques) Legras (Philippe) Léonard (Gérard) Léontieff (Alexandre) Lepercq (Amaud) Ligot (Maurice) Limouzy (Jacques) Lipkowski (Jean de) Lorenzini (Claude) Lory (Raymond) Louet (Henri) Mamy (Albert) Mancel (Jean-François) Maran (Jean) Marcellin (Raymond) Marcus (Claude-Gérard) Marlière (Olivier) Marty (Elie) Masson (Jean-Louis) Mathieu (Gilbert) Mauger (Pierre)	Maujoüan du Gasset (Joseph-Henri) Mayoud (Alain) Mazeaud (Pierre) Médecin (Jacques) Mesmin (Georges) Mesmer (Pierre) Mestre (Philippe) Micaux (Pierre) Michel (Jean-François) Millon (Charles) Miossec (Charles) Montastruc (Pierre) Montesquiou (Aymeri de) Mme Moreau (Louise) Mouton (Jean) Moyne-Bressand (Alain) Narquin (Jean) Nenou-Pwataho (Maurice) Nungesser (Roland) Ornano (Michel d') Oudot (Jacques) Paccou (Charles) Paecht (Arthur) Mme de Panafieu (Françoise) Mme Papon (Christiane) Mme Papon (Monique) Parent (Régis) Pascallon (Pierre) Pasquini (Pierre) Pelchat (Michel) Perben (Dominique) Perbet (Régis) Peretti Della Rocca (Jean-Pierre de) Péricard (Michel) Peyrefitte (Alain) Pinte (Étienne) Poniatowski (Ladislas) Poujade (Robert) Prémaunt (Jean de) Priol (Jean) Raoult (Eric) Raynal (Pierre) Revet (Charles) Reymann (Marc) Richard (Lucien) Rigaud (Jean) Roatta (Jean) Robien (Gilles de) Rocca Serra (Jean-Paul de) Rolland (Hector) Rossi (André) Roux (Jean-Pierre) Royer (Jean) Rufenacht (Antoine) Saint-Ellier (Francis) Salles (Jean-Jack) Savy (Bernard-Claude) Séguéla (Jean-Paul) Scitinger (Jean) Soisson (Jean-Pierre) Sourdille (Jacques) Stasi (Bernard) Taugourdeau (Martial) Tenaillon (Paul-Louis) Terrot (Michel)
---	--	--

Thien Ah Koon  
(André)  
Tiberi (Jean)  
Toga (Maurice)  
Toubon (Jacques)  
Tranchant (Georges)

Trémège (Gérard)  
Ueberschlag (Jean)  
Vasseur (Philippe)  
Villiers (Philippe de)  
Virapoulès (Jean-Paul)  
Vivien (Robert-André)

Vuibert (Michel)  
Vuillaume (Roland)  
Wagner (Robert)  
Weisenhorn (Pierre)  
Wiltzer (Pierre-André)

Leonetti (Jean-  
Jacques)  
Le Pensec (Louis)  
Mme Leroux (Ginette)  
Leroy (Roland)  
Loncle (François)  
Louis-Joseph-Dogué  
(Maurice)

Nucci (Christian)  
Oehler (Jean)  
Ortet (Pierre)  
Mme Osselin  
(Jacqueline)  
Patriat (François)  
Pénicaud  
(Jean-Pierre)

Saint-Pierre  
(Dominique)  
Sainte-Marie (Michel)  
Sanmarco (Philippe)  
Santrout (Jacques)  
Sapin (Michel)  
Sarre (Georges)  
Schreiner (Bernard)  
Schwartzenberg  
(Roger-Gérard)

### Se sont abstenus volontairement

#### MM.

Adevah-Peuf  
(Maurice)  
Alfonai (Nicolas)  
Anciant (Jean)  
Ansart (Gustave)  
Asensi (François)  
Auchède (Rémy)  
Auroux (Jean)  
Mme Avice (Edwige)  
Ayrault (Jean-Marie)  
Balligand  
(Jean-Pierre)  
Bapt (Gérard)  
Barailla (Régis)  
Bardin (Bernard)  
Barrau (Alain)  
Barthe (Jean-Jacques)  
Bartolone (Claude)  
Bassinot (Philippe)  
Beaufils (Jean)  
Bêche (Guy)  
Bellon (André)  
Belorgey (Jean-Michel)  
Bérégovoy (Pierre)  
Bernard (Pierre)  
Berson (Michel)  
Besson (Louis)  
Billardon (André)  
Billon (Alain)  
Bockel (Jean-Marie)  
Boquet (Alain)  
Bonnemaison (Gilbert)  
Bonnet (Alain)  
Bonrepaux (Augustin)  
Bordu (Gérard)  
Borel (André)  
Borrel (Robert)  
Mme Bouchardeau  
(Huguette)  
Boucheron (Jean-  
Michel) (Charente)  
Boucheron (Jean-  
Michel)  
(Ille-et-Vilaine)  
Bourguignon (Pierre)  
Brune (Alain)  
Mme Cacheux  
(Denise)  
Calmat (Alain)  
Cambolive (Jacques)  
Carraz (Roland)  
Cartelet (Michel)  
Cassaing (Jean-Claude)  
Castor (Elie)  
Cathala (Laurent)  
Césaire (Aimé)  
Chanfrault (Guy)  
Chapuis (Robert)

Charzat (Michel)  
Chauveau  
(Guy-Michel)  
Chénard (Alain)  
Chevallier (Daniel)  
Chevènement (Jean-  
Pierre)  
Chomat (Paul)  
Chouat (Didier)  
Chupin (Jean-Claude)  
Clert (André)  
Coffineau (Michel)  
Colin (Georges)  
Collomb (Gérard)  
Colonna (Jean-Hugues)  
Combrisson (Roger)  
Crépeau (Michel)  
Mme Cresson (Edith)  
Darinet (Louis)  
Dehoux (Marcel)  
Delebarre (Michel)  
Delehedde (André)  
Derosier (Bernard)  
Deschamps (Bernard)  
Deschamps-Beaume  
(Freddy)  
Dessein (Jean-Claude)  
Destrade (Jean-Pierre)  
Dhaille (Paul)  
Douyère (Raymond)  
Drouin (René)  
Ducoloné (Guy)  
Mme Dufoux  
(Georgina)  
Dumas (Roland)  
Dumont (Jean-Louis)  
Durieux (Jean-Paul)  
Durupt (Job)  
Emmanuelli (Henri)  
Évin (Claude)  
Fabius (Laurent)  
Faugaret (Alain)  
Fiszbin (Henri)  
Fiterman (Charles)  
Fleury (Jacques)  
Florian (Roland)  
Forgues (Pierre)  
Fourré (Jean-Pierre)  
Mme Frachon  
(Martine)  
Franceschi (Joseph)  
Frêche (Georges)  
Fuchs (Gérard)  
Garmendia (Pierre)  
Mme Gaspard  
(Françoise)  
Guyssot (Jean-Claude)  
Germon (Claude)

Giard (Jean)  
Giovannelli (Jean)  
Mme Goucriot  
(Colette)  
Gourmelon (Joseph)  
Goux (Christian)  
Gouze (Hubert)  
Gremetz (Maxime)  
Grimont (Jean)  
Guyard (Jacques)  
Hage (Georges)  
Hermier (Guy)  
Hernu (Charles)  
Hervé (Edmond)  
Hervé (Michel)  
Hoarau (Elie)  
Mme Hoffmann  
(Jacqueline)  
Huguet (Roland)  
Mme Jacq (Marie)  
Mme Jacquaint  
(Muguette)  
Jalton (Frédéric)  
Janetti (Maurice)  
Jarosz (Jean)  
Jospin (Lionel)  
Josselin (Charles)  
Jourmet (Alain)  
Joxe (Pierre)  
Kuczeida (Jean-Pierre)  
Labarrère (André)  
Laborde (Jean)  
Lacombe (Jean)  
Laignel (André)  
Lajoinie (André)  
Mme Laumière  
(Catherine)  
Lambert (Jérôme)  
Lambert (Michel)  
Lang (Jack)  
Laurain (Jean)  
Laurissergues  
(Christian)  
Lavédrine (Jacques)  
Le Bail (Georges)  
Mme Lecuir (Marie-  
France)  
Le Déaut (Jean-Yves)  
Ledran (André)  
Le Drian (Jean-Yves)  
Le Foil (Robert)  
Lefranc (Bernard)  
Le Garrec (Jean)  
Lejeune (André)  
Le Meur (Daniel)  
Lemoine (Georges)  
Lengagne (Guy)

Mahéas (Jacques)  
Malandain (Guy)  
Malvy (Martin)  
Marchais (Georges)  
Marchand (Philippe)  
Margnes (Michel)  
Mas (Roger)  
Mauroy (Pierre)  
Mellick (Jacques)  
Menga (Joseph)  
Mercieca (Paul)  
Mermaz (Louis)  
Métais (Pierre)  
Metzinger (Charles)  
Mexandeau (Louis)  
Michel (Claude)  
Michel (Henri)  
Michel (Jean-Pierre)  
Mitterrand (Gilbert)  
Montdargent (Robert)  
Mme Mora  
(Christiane)  
Moulinet (Louis)  
Moutoussamy (Ernest)  
Nallet (Henri)  
Natiez (Jean)  
Mme Neiertz  
(Véronique)  
Mme Nevoux  
(Paulette)

Pesce (Rodolphe)  
Peuziat (Jean)  
Peyret (Michel)  
Pezet (Michel)  
Pierrot (Christian)  
Pinçon (André)  
Pistre (Charles)  
Poperen (Jean)  
Porelli (Vincent)  
Portheault  
(Jean-Claude)  
Pourchon (Maurice)  
Prat (Henri)  
Proveux (Jean)  
Puaud (Philippe)  
Queyranne (Jean-Jack)  
Quilès (Paul)  
Ravassard (Noël)  
Reyssier (Jean)  
Richard (Alain)  
Rigal (Jean)  
Rigout (Marcel)  
Rimbault (Jacques)  
Rocard (Michel)  
Rodet (Alain)  
Roger-Machart  
(Jacques)  
Mme Roudy (Yvette)  
Roux (Jacques)

Mme Sicard (Odile)  
Siffre (Jacques)  
Souchon (René)  
Mme Soum (Renée)  
Mme Stévenard  
(Gisèle)  
Stim (Olivier)  
Strauss-Kahn  
(Dominique)  
Mme Sublet  
(Marie-Josèphe)  
Sueur (Jean-Pierre)  
Tavernier (Yves)  
Théaudin (Clément)  
Mme Toutain  
(Ghislaïne)  
Mme Trautmann  
(Catherine)  
Vadepied (Guy)  
Vauzelle (Michel)  
Vergès (Paul)  
Vivien (Alain)  
Wacheux (Marcel)  
Welzer (Gérard)  
Worms (Jean-Pierre)  
Zuccarelli (Émile)

### N'ont pas pris part au vote

#### D'une part :

M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale.

#### D'autre part :

#### MM.

Arrighi (Pascal)  
Bachelot (François)  
Badet (Jacques)  
Baecckeroot (Christian)  
Bompard (Jacques)  
Ceyrac (Pierre)  
Chaboche (Dominique)  
Chambran (Charles de)  
Descaves (Pierre)  
Domenech (Gabriel)  
Frédéric-Dupont  
(Edouard)  
Freulet (Gérard)  
Golnisch (Bruno)

Herlory (Guy)  
Holeindre (Roger)  
Houssain (Pierre-Rémy)  
Jalkh (Jean-François)  
Le Jaouen (Guy)  
Le Pen (Jean-Marie)  
Martinez (Jean-Claude)  
Mégret (Bruno)  
Perdomo (Ronald)  
Peyrat (Jacques)  
Peyron (Albert)  
Mme Piat (Yann)  
Porteu de la Moran-  
dière (François)

Renard (Michel)  
Reveau (Jean-Pierre)  
Rostolan (Michel de)  
Roussel (Jean)  
Schenardi  
(Jean-Pierre)  
Sergent (Pierre)  
Sirgue (Pierre)  
Spieler (Robert)  
Stirbois (Jean-Pierre)  
Valleix (Jean)  
Wagner (Georges-Paul)

### Mise au point au sujet du présent scrutin

M. Jacques Badet, porté comme « n'ayant pas pris part au vote », a fait savoir qu'il avait voulu « s'abstenir volontairement ».